

## **Groupe de travail sur le développement juridique du système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques**

**Vingt-troisième session**  
**Genève, 22 – 26 septembre 2025**

STATISTIQUES ACTUALISÉES CONCERNANT LE DOCUMENT MM/LD/WG/22/6 REV.

*Document établi par le Bureau international*

### **RAPPEL**

1. À sa vingt-deuxième session, tenue à Genève du 7 au 11 octobre 2024, le Groupe de travail sur le développement juridique du système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (ci-après dénommés "groupe de travail" et "système de Madrid") a examiné le document [MM/LD/WG/22/6 Rev.](#) intitulé "Point sur les faits nouveaux et les statistiques concernant les paragraphes 88 à 101 du document MM/LD/WG/21/7".
2. Le groupe de travail a notamment demandé au Bureau international de préparer, pour sa vingt-troisième session, un document fournissant des statistiques actualisées concernant le document MM/LD/WG/22/6 Rev.

### **STATISTIQUES ACTUALISÉES**

3. Le document [MM/LD/WG/21/7](#) présentait des informations statistiques pertinentes sur des critères destinés à aider les délégations dans leurs délibérations concernant l'ajout de nouvelles langues dans le système de Madrid<sup>1</sup>. Ces critères comprenaient le nombre de demandes internationales déposées au titre du système de Madrid, le nombre de désignations selon le système de Madrid, le nombre de demandes directes déposées à l'étranger, la part de marché du système de Madrid et les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

---

<sup>1</sup> Voir le document [MM/LD/WG/17/7 Rev.](#) "Options possibles pour l'ajout de nouvelles langues dans le système de Madrid".

4. Le document suggérait que le groupe de travail tienne compte de ces informations statistiques dans le cadre de ses délibérations et précisait que certaines langues étaient bien classées concernant tous les critères, une considération qui pourrait être pertinente dans le contexte d'une approche progressive et échelonnée de l'ajout de nouvelles langues. Cette approche pourrait consister à introduire une ou plusieurs des langues demandées en tant que nouvelle langue du système de Madrid, tout en poursuivant les discussions sur l'ajout des autres langues demandées.

5. Les informations statistiques présentées dans le document MM/LD/WG/21/7 couvraient la période quinquennale allant de 2017 à 2021. Le document MM/LD/WG/22/6 Rev. couvrait la période quinquennale allant de 2018 à 2022. Celles figurant dans le présent document ont été actualisées pour couvrir la période quinquennale allant de 2019 à 2023.

#### NOMBRE DE DEMANDES (INTERNATIONALES) DÉPOSÉES AU TITRE DU SYSTÈME DE MADRID

6. Ces informations portent sur le nombre de demandes (internationales) déposées au titre du système de Madrid selon la langue utilisée dans le pays du déposant. Lorsque plusieurs langues sont utilisées dans un ressort juridique, les demandes internationales ont été réparties en fonction du pourcentage de la population parlant chacune des langues en question.

7. Par exemple, selon l'Office fédéral suisse de la statistique, la répartition des langues parmi la population suisse se présente ainsi : 61,4% parlent essentiellement l'allemand, 22,6% parlent le français, 7,7% l'italien, 0,5% parle le romanche et 7,4% parlent d'autres langues. Les demandes internationales déposées par des résidents suisses ont été réparties entre ces langues<sup>2</sup>.

8. Le tableau I présente les 10 langues les plus utilisées par les déposants de demandes internationales, en dehors de l'anglais, du français et de l'espagnol, classées par ordre décroissant. Le tableau II présente les 13 langues les plus utilisées par les déposants de demandes internationales, anglais, français et espagnol inclus.

9. Le classement des 10 langues les plus utilisées par les déposants de demandes internationales, en dehors de l'anglais, du français et de l'espagnol, n'a pas changé.

Tableau I : Nombre de demandes internationales déposées au titre du système de Madrid, 10 langues les plus utilisées en dehors de l'anglais, du français et de l'espagnol

Langue	Nombre de demandes selon le système de Madrid
allemand	54 844
chinois	28 685
italien	16 215
japonais	15 431
néerlandais	10 400
turc	10 207
russe	9 381
coréen	9 124
suédois	5 090
danois	3 409

<sup>2</sup> Source : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/langues-religions/langues.html>, consultée en février 2025.

Tableau II : Nombre de demandes internationales déposées au titre du système de Madrid, 13 langues les plus utilisées

Langue	Nombre de demandes selon le système de Madrid
anglais	100 494
allemand	54 844
français	32 579
chinois	28 685
italien	16 215
japonais	15 431
néerlandais	10 400
turc	10 207
russe	9 381
coréen	9 124
espagnol	8 527
suédois	5 090
danois	3 409

#### NOMBRE DE DÉSIGNATIONS SELON LE SYSTÈME DE MADRID

10. Les informations présentées ci-dessous portent sur le nombre de désignations selon le système de Madrid, par langue de publication dans les parties contractantes désignées. En ce qui concerne les parties contractantes qui publient dans la langue dans laquelle elles reçoivent les communications du Bureau international et dans d'autres langues, seule la langue de communication a été prise en compte.

11. Si l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), par exemple, publie dans les 23 langues officielles de l'Union européenne<sup>3</sup>, seul l'anglais est pris en compte pour les désignations de l'Union européenne, car c'est la langue dans laquelle l'OMPI envoie officiellement des communications au titre du système de Madrid à l'EUIPO<sup>4</sup>.

12. Le tableau III présente les 10 langues de publication les plus utilisées, en dehors de l'anglais, du français et de l'espagnol, classées par ordre décroissant. Le tableau IV présente les 13 langues de publication les plus utilisées, anglais, français et espagnol inclus.

13. Le classement des 10 langues les plus utilisées concernant les désignations, en dehors de l'anglais, du français et de l'espagnol, reste relativement inchangé, à l'exception du portugais, qui passe de la neuvième à la septième place en raison d'un nombre croissant de désignations du Brésil.

<sup>3</sup> Source : <https://www.euipo.europa.eu/fr/info/language-policy>, consultée en février 2025.

<sup>4</sup> L'OMPI transmet également à l'EUIPO les versions française et espagnole des notifications d'enregistrements internationaux et des inscriptions qui concernent l'Union européenne.

Tableau III : Nombre de désignations selon le système de Madrid, 10 langues les plus utilisées en dehors de l'anglais, du français et de l'espagnol

<b>Langue</b>	<b>Nombre de demandes selon le système de Madrid</b>
russe	142 482
allemand	131 168
chinois	124 676
japonais	90 567
coréen	79 892
arabe	71 912
portugais	56 872
turc	52 311
norvégien	52 072
vietnamien	47 722

Tableau IV : Nombre de désignations selon le système de Madrid, 13 langues les plus utilisées

<b>Langue</b>	<b>Nombre de demandes selon le système de Madrid</b>
anglais	928 447
russe	142 482
allemand	131 168
chinois	124 676
espagnol	113 348
français	95 741
japonais	90 567
coréen	79 892
arabe	71 912
portugais	56 872
turc	52 311
norvégien	52 072
vietnamien	47 722

#### NOMBRE DE DEMANDES DIRECTES DÉPOSÉES À L'ÉTRANGER

14. Les informations suivantes concernent le nombre de demandes directes déposées à l'étranger en fonction de la langue parlée dans le pays du déposant. Pour les ressorts juridiques où plusieurs langues sont parlées, les demandes directes déposées à l'étranger ont été classées en fonction du pourcentage de la population parlant chaque langue.

15. Le tableau V présente les 10 langues les plus utilisées, en dehors de l'anglais, du français et de l'espagnol, classées par ordre décroissant. Le tableau VI présente les 13 langues les plus utilisées, anglais, français et espagnol inclus.

16. Le classement des 10 langues les plus utilisées, en dehors de l'anglais, du français et de l'espagnol, reste largement inchangé, à l'exception de l'arabe et du suédois qui ont échangé leurs places.

Tableau V : Nombre de demandes directes déposées à l'étranger, 10 langues les plus utilisées en dehors de l'anglais, du français et de l'espagnol

<b>Langue</b>	<b>Nombre de classes selon les demandes directes</b>
chinois	1 495 960
allemand	681 567
néerlandais	365 384
japonais	259 663
italien	253 459
coréen	194 569
arabe	101 498
suédois	95 517
polonais	86 676
grec	55 339

Tableau VI : Nombre de demandes directes déposées à l'étranger, 13 langues les plus utilisées

<b>Langue</b>	<b>Nombre de classes selon les demandes directes</b>
anglais	1 918 991
chinois	1 495 960
allemand	681 567
français	455 066
néerlandais	365 384
japonais	259 663
espagnol	258 446
italien	253 459
coréen	194 569
arabe	101 498
suédois	95 517
polonais	86 676
grec	55 339

## PART DE MARCHÉ DU SYSTÈME DE MADRID

17. Les informations présentées ci-après portent sur la différence entre les demandes déposées directement à l'étranger et les désignations selon le système de Madrid, soit ce que l'on qualifie d'écart entre le nombre de demandes directes et le nombre de désignations selon le système de Madrid, en fonction de la langue parlée dans le ressort juridique du déposant. Pour les ressorts juridiques où plusieurs langues sont parlées, les demandes et les désignations ont été classées en fonction du pourcentage de la population parlant chaque langue.

18. Le tableau VII présente les 10 langues pour lesquelles l'écart entre les demandes directes et les désignations selon le système de Madrid est le plus important, en dehors de l'anglais et de l'espagnol. Le tableau VIII présente les 13 langues pour lesquelles l'écart entre les demandes directes et les désignations selon le système de Madrid est le plus important, anglais et espagnol inclus.

19. Le classement des 10 langues pour lesquelles l'écart entre les demandes directes et les désignations selon le système de Madrid est le plus important, en dehors de l'anglais et de l'espagnol, reste largement inchangé, à l'exception de l'arabe et du malais qui ont échangé leurs places.

20. Dans le tableau VIII ci-après, qui contient l'anglais et l'espagnol, le néerlandais, précédemment à la troisième place, apparaît désormais à la deuxième place, devant l'anglais.

Tableau VII : Part de marché du système de Madrid, écart entre le nombre de demandes directes et le nombre de demandes déposées selon le système de Madrid, 10 langues les plus utilisées en dehors de l'anglais et de l'espagnol

<b>Langue</b>	<b>Écart demandes directes/demandes selon le système de Madrid</b>
chinois	876 287
néerlandais	191 353
coréen	59 117
polonais	44 123
portugais	26 296
arabe	24 946
malais	19 956
thaï	18 271
roumain	16 231
grec	15 622

Tableau VIII : Part de marché du système de Madrid, écart entre le nombre de demandes directes et le nombre de demandes déposées selon le système de Madrid, 13 langues les plus utilisées

<b>Langue</b>	<b>Écart demandes directes/demandes selon le système de Madrid</b>
chinois	876 287
néerlandais	191 353
anglais	177 587
espagnol	117 913
coréen	59 117
polonais	44 123
portugais	26 296
arabe	24 946
malais	19 956
thaï	18 271
roumain	16 231
grec	15 622
estonien	9 284

21. Les informations statistiques fournies dans les documents MM/LD/WG/21/7, MM/LD/WG/22/6 Rev. et dans le présent document montrent que, à quelques variations près, l'ordre des langues reste globalement le même pour tous les critères.

22. *Le groupe de travail est invité*

*i) à examiner le contenu du présent document et*

*ii) à donner des indications au Bureau international sur la voie à suivre en ce qui concerne les propositions relatives à l'ajout de nouvelles langues dans le système de Madrid.*

[Fin du document]